

SEANCE DU 29 MARS 2014

Date de la convocation : 24.03.11

L'an deux mille quatorze et le samedi vingt-neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Josette CRUVELLIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Etaient présents : Mmes et Mrs. ABBO Alain, MONTFORT Christiane, LENNE Grégory, BRES Pascal, LAURONT Mireille, VETTU Guillaume, BERENGER Crystel, MEROT Josiane, COURTIOL Jimmy, CRUVELLIER Josette et CHAPPELLIER Laurent

Etaient absents :

Procuration (art. L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

Secrétaire de séance : MEROT Josiane

Madame CRUVELLIER proclame les résultats de l'élection municipale du dimanche 23 mars 2014 et installe le nouveau conseil municipal. Après vérification, il apparaît qu'elle est la doyenne d'âge de la nouvelle assemblée et qu'à ce titre il lui revient de présider à l'élection du Maire.

Madame CRUVELLIER lit la « Charte de l'élu » qui est signée par l'ensemble des membres du conseil municipal.

Objet: Election du Maire

Au premier tour de scrutin Mme Josette CRUVELIER est élue avec onze voix.

Objet: Détermination du nombre d'adjoints.

En vertu des dispositions légales, le conseil municipal doit décider le nombre d'adjoints, sachant que le maximum légal pour la commune est de trois.

Après délibération, le conseil décide unanimement que le nombre d'adjoint sera de deux.

Objet: Election du premier adjoint

Au premier tour de scrutin M Laurent CHAPPELLIER est élu avec onze voix.

Objet: Election du second adjoint

Au premier tour de scrutin M Grégory LENNE est élu avec onze voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20 minutes.